

Point 79 :



ces travaux pourraient prendre la forme de principes, afin de rester dans cette orientation pratique. Nous suivrons donc avec intérêt les développements à venir sur ce sujet.

Monsieur le Président,

Nous nous limiterons à des commentaires sur le sujet « *Moyens auxiliaires de détermination des règles de droit international* ».

Ma délégation remercie le Rapporteur Spécial, M. Charles Jalloh, pour son travail, et salue la Commission pour l'adoption provisoire du texte des projets de conclusions adoptées à ce jour, ainsi que les commentaires y2ç)7çm)28(n)28ç)ensi la

". D'où l'importance du critère du degré de représentativité. Assurer la diversité des systèmes, traditions juridiques est essentiel pour rendre

de Conclusion 5. Ma délégation apprécie que soit mis en exergue le caractère représentatif et